



Vous êtes étudiant

Nous vous conseillons de télécharger d'abord les plaquettes « *Archives au service de la recherche* » et « *Archives de l'Essonne, la mémoire vive du territoire* » (voir rubrique « *Présentation* »).

Votre objectif :

Préparer une recherche universitaire, un diplôme ou choisir son sujet d'étude

Consulter en premier lieu la brochure « Les Archives au service de la recherche ». Vous pouvez aussi obtenir par courriel, courrier ou téléphone les premiers éléments d'orientation pour votre recherche. Les présidents de salle de lecture se tiennent à votre disposition pour vous conseiller. Il est également possible d'obtenir un rendez-vous avec la responsable du service des fonds et des recherches et la directrice des Archives.

Effectuer un stage aux Archives

Les Archives accueillent les stagiaires, de préférence pour un stage d'un mois minimum. Les profils « communication », « rédaction pour le web », « bibliothèque, archives et documentation » sont privilégiés. Il convient de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et cv) aux Archives de l'Essonne. Les stages ne sont pas rémunérés.

Devenir archiviste

Les formations et l'information professionnelle sont à consulter sur le site de la direction des Archives de France (annuaire des services d'archives/organismes liés aux archives) :

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>

Les concours de la fonction publique territoriale (filère culturelle) donnent accès aux postes d'agent du patrimoine, assistant, attaché de conservation et conservateur du patrimoine.

Toutes les informations sur les concours :

<http://www.cnfpt.fr>

Direction des archives et du patrimoine mobilier de
l'Essonne

Domaine départemental

Rue du Commandant Maurice Arnoux
91730 CHAMARANDE

Téléphone 01 69 27 14 14

Télécopie 01 60 82 32 12

Courriel archi91@cg91.fr

Travailler aux Archives de l'Essonne

Vous pouvez surveiller la rubrique « recrutement » du site du conseil général de l'Essonne :
<http://www.essonne.fr>

Faire connaître votre travail universitaire

Vous pouvez mettre votre travail à disposition des chercheurs, notamment s'il concerne l'Essonne, en déposant un exemplaire de votre mémoire aux Archives de l'Essonne.

Le formulaire « mémoire universitaire contrat » est disponible et téléchargeable dans la rubrique « Présentation ».

Connaître les travaux universitaires disponibles

Le personnel de la salle de lecture vous oriente dans votre recherche.

La base de données est également interrogeable par mot clé, notamment sur « travail universitaire ».

Hier, aujourd'hui, demain
les Archives de l'Essonne